



Connaître la raison social des entreprises visitant son site web

Par **lisan**, le **18/11/2010** à **13:51**

Bonjour,rrnrnje voulais savoir si quelqu'un avait entendu parler du site "quivisite" proposant, moyennant abonnement, de connaître la raison social des entreprises visitant son site web?rrnrN'ayant pas de connaissances très approfondies en matière de droits sur Internet, je me pose des questions sur cette nouvelle pratique, à savoir si c'est parfaitement légal et si je cours un risque en m'abonnant à ce site.rnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **LapontMSFT**, le **23/11/2010** à **15:20**

BonjourrrnNous avons testé cette solution sur l'un de site B2B et nous en sommes très satisfaits.rnIl n'y a aucun risque légal a l'utiliser. Nous les avons contacté pour en savoir plus. Ils utilisent des annuaires d'adresse IP publics. Il n'y a donc pas de problème.rnC'est vraiment utile et permet de mieux comprendre qui vient sur notre site (prospect/concurrent/client).rnCdt,rnL